



Installation sanitaire

Formulaire de demande de permis

Section 1 : Informations Générales

Date de la demande : _____

Nom du (des) requérant(s) : _____

Êtes-vous propriétaire? oui non

Si non, procuration? oui non

Adresse postale : _____

téléphone (maison) : _____ # téléphone (cellulaire) : _____

téléphone (bureau) : _____ # télécopieur: _____

Courriel : _____

Section 2 : Identification de l'emplacement

Municipalité : _____

Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : _____

lot (s) _____ rang _____

Matricule _____

Est-ce un terrain riverain à un lac/cours d'eau ou milieu humide? oui non

Section 3 : Description du projet

résidence existante nouvelle maison autres

Nombres de chambres à coucher : _____ ou débit par jour : _____

Êtes-vous branché à l'aqueduc? oui non

■ Coût des travaux : _____

■ Date du début des travaux : _____

■ Date de la fin des travaux : _____

Section 4 : Exécutant (s) des travaux

Noms du (des) Responsable(s) des travaux : _____

Compagnie : _____

Adresse, si différente que requérant : _____

téléphone : _____ # télécopieur : _____

No. RBQ : _____ # D'entreprise NEQ : _____

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants :

Liste de vérifications - Assurez-vous que tous les documents suivants accompagnent votre demande (cochez) :

- Une preuve que le terrain sur lequel doit être érigée l'installation sanitaire est la propriété du demandeur, si le demandeur a acquis ce terrain dans un délai inférieur à un (1) an;
une étude de caractérisation du site et du terrain naturel réalisée par une personne qui est membre d'un ordre professionnel compétent en la matière et comprenant :
- | | |
|--|--|
| a) la topographie du site ; | 1) les éléments identifiés dans la colonne point de référence des articles 7.1 et 7.2 sur le lot où un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées est prévu et sur les lots contigus ; |
| b) la pente du terrain récepteur ; | 2) la localisation prévue des parties du dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées ; |
| c) le niveau de perméabilité du sol du terrain récepteur en indiquant la méthodologie utilisée pour établir le niveau de perméabilité du sol ; | 3) le niveau d'implantation de chaque composant du dispositif de traitement ; |
| d) le niveau du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol perméable, peu perméable ou imperméable, selon le cas, sous la surface du terrain récepteur ; | 4) le niveau d'implantation de l'élément épurateur, du filtre à sable classique, du champ d'évacuation ou du champ de polissage par rapport au niveau du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol imperméable ou peu perméable sous la surface du terrain récepteur. |
| e) l'indication de tout élément pouvant influencer la localisation ou la construction d'un dispositif de traitement ; | |
| f) un plan de localisation à l'échelle montrant : | |

Dans le cas d'un projet prévoyant un autre rejet dans l'environnement, les renseignements et le plan doivent faire état du milieu récepteur en indiquant :

1° dans le cas où le rejet s'effectue dans un cours d'eau, le débit du cours d'eau et le taux de dilution de l'effluent dans le cours d'eau en période d'étiage, le réseau hydrographique auquel appartient le cours d'eau, l'emplacement du point de rejet et du point d'échantillonnage de l'effluent;

2° dans le cas où le rejet s'effectue dans un fossé, le plan doit indiquer le réseau hydrographique auquel appartient le fossé, l'emplacement du point de rejet et du point d'échantillonnage de l'effluent.

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par: _____

NOTE: Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de construire. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.

Distance minimal de localisation (en mètres)

	Système étanche ⁽¹⁾	Système non étanche ⁽²⁾
Puits ou source servant à l'alimentation en eau	15	30
Lac ou cours d'eau ⁽³⁾	Ext. De la bande riveraine	15
marais ou étang ⁽³⁾	10	15
Conduite d'eau de consommation	1,5	2
Limite de propriété ou arbre	1,5	2
Résidence ou conduite de drainage de sol	1,5	5
Haut d'un talus	-	3

(1) Comprend les fosses septique et tous les systèmes étanches.

(2) Comprend les éléments épurateur, les puits absorbant et tous les systèmes non étanche.

(3) La ligne des hautes eaux délimite un lac, un cours d'eau, un marais ou un étang du milieu terrestre.

N.B.: Les mesures indiquées peuvent varier selon le type d'installation sanitaire, fosse et puits (à vérifier dans le Q2-r8).